NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 28 août 2020, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Intitulé:** *Approval Tests and Standards for Air-Purifying Particulate Respirators* (Essais et normes pour l'homologation des appareils respiratoires à filtration des particules de l'air)

|  |
| --- |
| **Motif de l'addendum:** |
| [X] | Modification du délai pour la présentation des observations - date 24 septembre 2020 |
| [ ] | Adoption de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Publication de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Entrée en vigueur de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Accès au texte final de la mesure[[1]](#footnote-1): |
| [ ] | Retrait ou abrogation de la mesure notifiée - date:Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification: |
| [ ] | Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiéeNouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant): |
| [ ] | Publication de directives d'interprétation et accès au texte1: |
| [ ] | Autres: |

**Teneur:** ORGANISME: Centres pour la lutte contre les maladies et pour leur prévention (CDC) du Département de la santé et des services sociaux (HHS)

ACTION: Réouverture du délai pour la présentation d'observations

RÉSUMÉ: Le 14 avril 2020, le Département de la santé et des services sociaux (HHS) a publié une règle finale provisoire afin de mettre à jour les exigences réglementaires observées par l'Institut national de la sécurité et de la santé au travail (NIOSH), qui relève des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), pour l'essai et l'approbation des appareils respiratoires à filtration des particules de l'air en vue de leur utilisation pendant l'urgence actuelle de santé publique. Les observations devaient être communiquées avant le 12 août 2020. Le document notifié annonce une réouverture du délai pour la présentation d'observations pour une durée de 30 jours supplémentaires, afin de ménager aux parties prenantes et autres parties intéressées plus de temps pour répondre.

CALENDRIER: Le délai pour la présentation d'observations au sujet de la règle finale provisoire publiée le 14 avril 2020 (85 FR 20598) est rouvert. La date limite pour la réception des observations écrites est fixée au 25 septembre 2020.

<https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-08-26/html/2020-18747.htm>
<https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-08-26/pdf/2020-18747.pdf>

La notification de la tenue d'une audition publique et la règle proposée sont identifiées par le numéro de dossier (docket) CDC-2020-0036. Le dossier est disponible sur le site [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) à l'adresse <https://www.regulations.gov/docket?D=CDC-2020-0036> et permet d'accéder aux documents principaux et aux documents justificatifs, ainsi qu'aux observations reçues. Les documents sont également disponibles sur le site [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) en effectuant une recherche par numéro de dossier de consultation (*docket* *number*). Les Membres de l'OMC et leurs parties prenantes sont priés de formuler des observations à l'intention du point d'information OTC des États-Unis. Les observation reçues par le point d'information OTC des États-Unis de la part des Membres de l'OMC et de leurs parties prenantes seront transmises à l'organisme de réglementation et seront aussi versées au [dossier](https://www.regulations.gov/docket?D=CDC-2020-0036) sur [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) si elles sont reçues pendant le délai prévu pour la présentation des observations.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale et/ou des directives d'interprétation. [↑](#footnote-ref-1)